

Notre Action syndicale

DANS le courant du mois de janvier de chaque année, les syndicats locaux doivent se réunir en Assemblée Générale. Le Conseil y rend compte de l'activité de l'année passée, du programme d'action de l'année présente. Cela c'est de la théorie pour l'instant dans beaucoup de syndicats ; mais il n'en est pas de même dans d'autres, ni dans de nombreux pays ou régions où l'action syndicale a un demi-siècle d'existence, alors qu'en Tunisie elle n'a que quelques années.

Nous débutons dans l'action syndicale, alors qu'il existe déjà des associations (de colons, d'agriculteurs français, d'agriculteurs tunisiens, de fellahs) et que nous ne voyons pas bien en quoi l'association est le syndicat ou des rôles différents. A priori il est évident que l'association est plus large et plus souple que le syndicat ; mais il y a déjà deux ans, certains disaient : association ou syndicat ; et comme corollaire Chambre d'Agriculture ou C.G.A.

Il semble qu'à la lumière des événements qui se sont déroulés depuis deux ans et en prévision de la conjoncture future, on ne pose plus le dilemme : Chambre d'Agriculture ou C.G.A., mais que le principe est bien admis : Chambre d'Agriculture et C.G.A.

En maintenant les Chambres d'Agriculture, il ne s'agit pas de maintenir des maisons respectables mais un peu vides, mais de maintenir des organismes dynamiques dont l'action passe et se fait dans l'action présente et future.

Les Chambres d'Agriculture, organismes consulaires créés et subventionnés par le Gouvernement, répondent à l'organisation administrative de la Régence.

Le principe est pas une obligation juridique, c'est un motif de Gouvernement une obligation morale de les consulter sur les problèmes agricoles. Mais les Chambres d'Agriculture ont des limites ethniques et territoriales. Les avis qu'elles émettent sont naturellement dans le cadre de ces limites. En outre, l'action des Chambres d'Agriculture s'arrête aux frontières de la Tunisie.

Or, la Tunisie, l'Afrique du Nord, sont des pays méditerranéens et non pas africains. Ils sont liés économiquement depuis des siècles aux pays européens du Nord et de la Méditerranée, et en premier lieu avec la France

métropolitaine.

La plupart des problèmes généraux de l'agriculture de Tunisie, pour ne pas dire tous, trouvent leurs solutions à Paris, ou bien la solution de nos problèmes est influencée par celle qui sera donnée à Paris aux problèmes identiques qu'a à résoudre la Métropole.

Depuis 1945, l'agriculture métropolitaine repudiant la division qui avait fait sa faiblesse, a créé la Confédération Générale de l'Agriculture, organisation syndicale et coopérative.

Par la suite, se sont créées deux organisations syndicales mondiales et européennes.

A celles-ci, nos Chambres d'Agriculture ne peuvent adhérer, il fallait donc mettre sur pied une organisation syndicale, elle aussi libre et indépendante qui puisse aller à la Tunisie de faire entendre sa voix à Paris, Europe et dans le Monde. Et de faire entendre sa voix non pas en combatant d'autres agriculteurs, mais avec eux, en accord avec eux.

Il faut constituer cette organisation syndicale ? Cela nous ramène à Tunis et dans le bled. A Tunis il faut un bureau central qui assure la liaison avec Paris. Ce bureau, n'a pas la science infuse, ni le don de deviner, mais pour assurer, il doit établir ses assises dans chaque centre ; d'où la création du syndicat local. Quel sera donc son rôle propre et par rapport aux associations ?

Les associations sont les assises des Chambres, et sont comme elles tunisiennes ou françaises. Si l'on veut une image, pour autant qu'une image soit le reflet de la vérité, l'association c'est un peu un club fermé.

Le syndicat, lui, est ouvert à tous les agriculteurs ; si, pour des raisons de langue, il y a dans le même centre deux syndicats, cette distinction n'existe plus lorsque tous les syndicats se réunissent à Tunis.

L'action syndicale s'orientera principalement vers les problèmes généraux : ils existent, même si l'échelon du bled ; c'est celui du bled, de l'orge, du vin, de l'huile d'olive, des fruits, des légumes, de la viande, du lait, de l'érosion, de l'hydraulique, des transports, etc... La défense des intérêts privés sera plus du ressort de l'association, que le syndicat aura cependant le

devoir d'appuyer.

Le syndicat recherchera les nouvelles cultures enseignées par le bureau central ; il établira qui est nécessaire pour mieux produire. Il tiendra Tunis au courant des possibilités de récolte afin que le Comité Central, groupant tous les renseignements pour l'ensemble de la Tunisie, recherche éventuellement des marchés extérieurs.

Certes tout ceci n'est pas une limitation stricte des tâches qui incombent au syndicat et à l'association et certains disent : confusion. Non pas : liaison. Liaison dans le bled, liaison à Tunis.

De toutes façons pour pouvoir remplir son rôle, le Comité de l'U.T.-C.G.A., doit avoir ses propres sources de renseignements, être en liaison directe avec les agriculteurs eux-mêmes.

Pour ce faire, le Comité siègeant quelque part dans l'atmosphère tunisienne, sans être avec le pays, et chargé d'exposer les besoins à Paris ? Non, n'est-ce pas ?

Si ailleurs, la question association et syndicat, Chambre d'Agriculture et C.G.A. ne se pose pas, c'est que les conditions d'existence ne sont pas les mêmes. Nous avons à résoudre un problème spécifique au pays. Nous devons travailler à la résoudre, et non pas objecter qu'il n'y a pas de solution.

Le monde entier est syndiqué. Les masses qui elles soient agricoles, industrielles, commerciales, patronales ou ouvrières, s'organisent sous le signe syndical. L'agriculture de Tunisie entend elle être absente de ce mouvement ? Rappelons ce lieu commun « les absents ont toujours tort ». L'évolution sociale obéit à de dures lois. L'histoire nous montre qu'il n'y a que deux solutions : s'adapter... ou disparaître.

L'agriculture de Tunisie n'a pas l'intention de disparaître.

Nous venons de surmonter d'énormes difficultés pour produire. Nous avons maintenant à surmonter, et de façon encore plus qu'aujourd'hui, d'énormes difficultés pour vendre. Voilà bien un problème à la solution duquel chaque syndicat peut travailler utilement, et qui peut constituer la base de son programme de l'année.

T. A.

La Tunisie Agricole

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C.G.A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry — TUNIS — Téléphone : 76.45

Abonnement 300 frs par an — Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » — Tunis R.P. 10.306

Reconstitution, amélioration de notre Elevage

Le succès éclatant de la Manifestation annuelle de Sidi-Tabet a mis en relief l'importance de l'Elevage dans la Régence

Le 27 avril dernier, ou lendemain d'une journée maussade et pluvieuse, le petit village de Sidi-Tabet, en liesse, baignait dans une atmosphère chaude, sous un soleil éclatant : c'était la grande manifestation annuelle organisée à l'occasion de la vente aux enchères publiques des produits de l'élevage de l'établissement du service de la Production animale.

S. A. le Bey était représenté par le Général Si Tahar Maoui. Et, autour du Premier Ministre, Sidi Mustapha Kaok et de M. de La Chauvinière, Ministre Plénipotentiaire délégué à la Résidence Générale, avaient pris place à la tribune officielle, pres-

que tous les membres du Gouvernement, les représentants des Administrations civiles et militaires, et ceux des Corps élus, tandis que le Ministre de l'Agriculture, Sidi Abdelkader Ben Khodja présidait attentivement cette « Journée » de l'Elevage tunisien devenue une tradition.

LA VENTE

C'est M. Denjean, lui-même, Directeur de l'Etablissement, qui procéda inlassablement avec compétence aux opérations de vente aux enchères. Celles-ci ont été particulièrement fructueuses à la vente des pouliches et poulains de pur sang arabe, ou bretons destinés à la reproduction et au croisement. Du reste voici les prix que nous avons notés :

— Anesses poitou-calalain : « Isaurie », 52.000 fr. — « Ingénue », 62.000 fr. — « Madelon », 40.000 fr.

— Anons pyrénéens : « Ouest », 130.000 fr. — « Relais », 30.000 fr.

— Pouliches pur sang arabes : « Quartana », 96.000 fr. — « Ouidha », 50.000 fr. — « Oufifa », 100.000 fr. — « Ouzira », 220.000 fr. — « Roumia », 150.000 fr. — « Rigba », 130.000 fr.

— Pouliche bretonne : « Ourde », 115.000 fr.

— Pouliche breton-barbe : « Natze », 20.000 fr.

— Poulains pur sang arabe : « Ouzir », 276.000 fr. — « Resas », 38.000 fr. — « Rached », 75.000 fr. — « R'Mel », 71.000 fr.

— Poulains barbes : « Ouled », 45.000 fr. — « Raoua », 31.000 fr. — « Refif », 30.000 fr.

— Poulains bretons : « Eillet », 101.000 fr. — « Orloux », 90.000 fr. — « Origan », 90.000 fr. — « Raoua », 52.900 fr.

— Poulin breton-barbe : « Rebus », 42.000 fr.

— Les taurillons pour lait et viande firent 87.000, 38.000, 50.000, 118.000, 120.000 et 55.000, en races Tarentaise, Scindh-Tarentais, et 2/4 Scindh et Brune de l'Atlas.

Les taurillons pour travail et viande, en races Zebu, Nellore, Gascon, Brune de l'Atlas obtinrent 71.000, 120.000, 63.000, 54.000, 52.000, 46.000, 47.000.

Les bœufs offerts en « Mérinos » montèrent en moyenne à 100.000, en « Lacunes », « Sahunes », « Sardes », « Barbarins » et « Tadmrit » à 11.000 ; les brebis Antennais à 7.000 et les bœufs de race alpine à 7 et 8.000.

La vente a été interrompue à midi par un apéritif d'honneur au cours duquel le Ministre de l'Agriculture a prononcé un discours, faisant l'histoire de l'établissement d'Elevage de Sidi-Tabet, exaltant l'élevage du pur

de sang arabe, du barbe, et notant les progrès réalisés dans l'élevage des bovins grâce au croisement du zébu et des femelles du pays. Il fit ressortir l'importance de l'insémination artificielle, et insista sur la nécessité de réaliser un programme national d'élevage.

Puis la parole est donnée à M. Koelger, Président de l'Association des Agriculteurs de Sidi-Tabet, qui, dans une courte allocution fit ressortir les alics inhérents à la profession des agriculteurs. Et il conclut en affirmant la volonté des agriculteurs de mener à bien leur tâche, et de contribuer à la prospérité de la France et de la Tunisie dans la paix.

M. de La Chauvinière, Ministre Plénipotentiaire, tire les conclusions de cette belle manifestation.

« L'élevage est une vocation, dit-il. Mais la tâche de nos éleveurs est ingrate. La puissance de l'autorité à leurs côtés est, cependant, un encouragement pour eux... »

Et, après avoir rendu hommage à la compétence et au dévouement de M. Denjean, le délégué à la Résidence Générale insiste sur la nécessité de développer l'élevage des ovins qui a une importance capitale dans la vie économique du pays et auquel est lié le sort de la population rurale de la Régence.

Et il termine en constatant la confiance dont notre Ministre de l'Agriculture est entouré.

Les journalistes conduits par M. Zapalsky, ont visité l'établissement dans tous ses détails. Cette visite est tellement instructive et intéressante que nous comptons lui réserver dans un prochain numéro une large place.

L'élevage ovin en Tunisie

« Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France » se plaisait à dire Sully.

Dans la Régence, plus que partout ailleurs peut-être, cette maxime demeure juste. L'une des sources principales de richesse de ce pays est, en effet, l'élevage, et en premier lieu l'élevage des ovins, dans le développement est une nécessité, comme il fait ressortir M. de La Chauvinière dans sa courte allocution le 27 avril dernier à Sidi-Tabet.

Quelle est actuellement la situation de la Tunisie du point de vue de cette importante activité économique ? M. Baillon, Directeur de l'Union Ovine Tunisienne a bien voulu accorder à « La Tunisie Agricole » l'interview

que nous publions ci-après :

UNION OVINE TUNISIENNE

— Voulez-vous expliquer aux lecteurs de « La Tunisie Agricole » ce qu'est l'Union Ovine Tunisienne ?

— C'est une association interprofessionnelle créée conformément au décret beylical du 15 septembre 1888 et la loi française de 1901, et qui fait ressortir M. de La Chauvinière dans sa courte allocution le 27 avril dernier à Sidi-Tabet.

— Elle a pour objet de défendre les intérêts des producteurs et des consommateurs de produits de ce élevage. Pour illustrer cette définition, je relève à tout hasard, sur le liste de nos adhérents, huit coopératives d'éleveurs, M.M. Mongi et Félic Baccouch, Zapalsky, Directeur du Service de la Production Animale ; Tahar Sna-

dy, Vacherot, Zeller, plusieurs domoines, etc...

— Est-ce une organisation locale, sans liaison avec la Métropole, les autres pays ?

— Il existe trois Unions Ovinnes : l'Union Ovine de France, l'Union Ovine Coloniale, et l'Union Ovine de l'Afrique du Nord. L'Union Ovine Tunisienne est une section de l'U. O. de l'Afrique du Nord qui comprend deux sections, celle du Maroc et celle de l'Algérie.

— Notre siège social commun est à Paris où notre action et notre organisation se trouvent centralisées et coordonnées.

— Quant à l'objet de notre association, il est, comme le stipule l'article 1er des statuts, de poursuivre l'étude des moyens propres à développer et améliorer l'élevage du mouton en Tunisie et de prendre toutes les mesures qu'elle jugera utiles pour contribuer à perfectionner les procédés d'exploitation du troupeau ovin et le commerce de ses produits.

Pour trancher l'épineuse question des carburants

Le fumier de nos fermes assurera-t-il demain notre approvisionnement en pétrole ?

Nos lecteurs les plus anciens se souviendront sans doute que, comme le note fort courtoisement notre confrère quotidien « La Dépêche Tunisienne », nous avons été les premiers à lancer dans le public l'étonnante nouvelle que Dr Laigret, de l'Institut Pasteur de Tunis, avait découvert l'origine des pétroles naturels, était parvenu à en produire au départ d'huile d'olive ou de sésame, et ne désespérait pas d'obtenir les mêmes résultats en prenant une matière première sans valeur.

Il y a de cela vingt mois environ. Nous sommes restés en contact avec le grand savant, qui, le 29 avril, a bien voulu nous recevoir à nouveau avec deux confrères également privilégiés. Cette fois, la découverte est au point, le stade du laboratoire est dépassé : le Dr Laigret a fait du pétrole, du pétrole authentique, rigoureusement semblable à celui que l'on trouve dans le gisement de la région de l'Indre, en faisant fermenter sous l'influence d'une bactérie anaérobie, dans un milieu riche en sels, les déchets organiques les plus variés : reliques de boucherie, pelures d'orange, feuilles mortes, et jusqu'à ceux des égouts tunisiens. Ces matières sont un résidu variable, suivant les impuretés, et contiennent, mais ce rendement est toujours très supérieur à ce que l'on pourrait imaginer, puisque, par exemple, les déchets de viande de cuisine fournissent 47% de leur poids de carburants, dont 38% en pétrole brut et 11% en carbures gazeux. En se servant d'huile de purghe (huile à base de ricin d'A.O.F., non comestible et non utilisable en industrie), laquelle peut être obtenue à très bon marché, le Dr Laigret obtient 7% de pétrole brut et 15% de carbures gazeux, soit 90% du poids de sa matière première.

Largue nous aurons rappelé que l'origine lointaine de cette magnifique découverte est le dégagement de méthane obtenu au départ du fumier de ferme, nos lecteurs commenceront à saisir tout l'intérêt que peut avoir pour eux la révolution économique que se prépare. D'ores et déjà le Dr Laigret a songé à collecter les fumiers de nos exploitations (il a fait une première expérience concluante sur du fumier de lapin) pour nous les rendre sous forme de pétrole ou de ses dérivés (essence, alcool, gaz, etc.), de méthane, d'eau ammoniacales, de goudrons et de cokes, sous-produits de la fermentation.

D'autre part, frappé par l'article publié dans notre dernier numéro sur les « coopératives pétrolières », nous estimons, et nous en sommes convaincu, que la formule coopérative le séduit et lui semble apte à l'aider considérablement au moment du démarrage de l'échelon industriel, de l'application de ses travaux.

« Ajoutons que le pétrole obtenu par la fermentation des matières de rebut ne revient pas plus cher que le pétrole tiré des puits, ce qui nous fait tout de suite le prix des études et des recherches, et celui des torages. Dans ces conditions nous imaginons facilement une exploitation systématique des bœufs du lac de Tunis.

L'avenir de notre motoculture peut être

lié à la réalisation qu'attend maintenant le Dr Laigret, et nous le voulons espérer que les Pouvoirs Publics ne ménageront pas leurs encouragements à toute tentative qui sera faite pour faire passer ses méthodes dans une pratique largement répandue. Dans un tel sens, nous sommes heureux de relever la nomination de M. Mustapha Khaled au poste de Chevalier, Trésorier de l'Union Ovine Tunisienne de la C.G.A. et jouissant de l'estime et de la confiance des agriculteurs tant français que tunisiens, à l'union desquels il ne cesse de contribuer pour le plus grand profit de l'Agriculture de la Régence. M. Mustapha Khaled est un autre représentant de l'Association des Agriculteurs Tunisiens de Medjex-el-Bab.

A cette occasion, l'U. O. Tunisienne Agricole, dont il est l'un des artisans et animateurs, lui adressent leurs très sincères félicitations.

Dans la Légion d'Honneur

Parmi les personnalités tunisiennes auxquelles ont été officiellement réservées les dernières promotions et nominations dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, nous sommes heureux de relever la nomination de M. Mustapha Khaled au poste de Chevalier, Trésorier de l'Union Ovine Tunisienne de la C.G.A. et jouissant de l'estime et de la confiance des agriculteurs tant français que tunisiens, à l'union desquels il ne cesse de contribuer pour le plus grand profit de l'Agriculture de la Régence. M. Mustapha Khaled est un autre représentant de l'Association des Agriculteurs Tunisiens de Medjex-el-Bab.

A cette occasion, l'U. O. Tunisienne Agricole, dont il est l'un des artisans et animateurs, lui adressent leurs très sincères félicitations.

NOS ECHOS

DES INITIALES !!!

P.R.E. - E.R.P. - E.C.A. - O.E.C.E.

Certains de nos lecteurs nous ont demandé ce que pouvait bien signifier toutes ces initiales qui figurent chaque jour dans les journaux et que nous employons aussi par fois.

P.R.E. : C'est le « Programme de Relèvement Européen » plus connu sous le nom de Plan Marshall.

E.R.P. : C'est la même chose, mais en langue anglaise : « European Recovery Program ».

E.C.A. : désigne d'administration américaine chargée de l'application du plan Marshall et qui a son siège à Paris : « Organisation Economique Européenne de Coopération Administrative ».

O.E.C.E. : est l'administration européenne chargée de l'application du plan Marshall et qui a son siège à Paris : « Organisation Economique Européenne de Coopération Administrative ».

Puisque nous sommes dans ces signes caualistiques rappelons que la F.A.O. est l'abréviation de « Food and Agricultural Organization ».

En français : « Organisation des Nations Unies », chargée du ravitaillement et de l'agriculture mondiale. La C. G. A. (Confédération Générale de l'Agriculture) y représente l'agriculture de l'Union Française.

Avant d'entrer dans une description sommaire de la Foire-Exposition de BONE 1949, il est nécessaire, pour en comprendre l'importance, de préciser quelques mots du prodigieux développement de la cité qui l'abritera.

Lorsqu'en 1832 les troupes françaises occupèrent définitivement la Kabylie, la population musulmane de Bone était alors quasi inexistante, les massacres et départs en esclavage ayant complètement anéanti.

Le recensement officiel de 1865 donnait les chiffres de 9.000 européens et de 5.400 musulmans.

En 1906, nous comptons 22.544 français, 11.237 musulmans, 7.455 étrangers et 1.708 divers (sic).

En 1949, près de 110.000 âmes... Qu'est-ce que BONE ?

Le centre et le débouché naturel d'une seconde Mitidja, le sud d'Algérie où les exportations (grâce aux minerais de fer et aux phosphates) l'emportent sur les importations, une ville agréable, accueillante, pittoresque, dotée d'innovations magnifiques, telles que cette Cité de l'Agriculture, présence d'obstacles aussi formidables, ait obtenu un résultat plus complet, j'y voudrais savoir où ?

Voilà pour notre ville. Passons maintenant à la Foire-Exposition. Issue du cerveau d'hommes qui sont à la tête d'entreprises rivalisant avec les plus importantes d'Afrique du Nord par leur ampleur, leurs moyens d'action, la diversité la variété de leurs activités, la FOIRE-EXPOSITION 1949 sera le catalyseur indispensable de l'activité algérienne, voire nord-africaine.

Seule foire algérienne, puisque Alger et Oran n'ont pas mis le pied, elle bénéficiera encore de l'apport de la Tunisie également privée d'une manifestation de ce genre.

Des capitaux importants ont été investis dans cette entreprise.

Un matériel puissant, composé notamment de bulldozer, scrapers, niveleuses, grues etc... travaille sans relâche, conduit par des ouvriers spécialisés.

Une pléiade d'ingénieurs exécuté les directives d'un Comité composé

LA FOIRE DE BONE

des plus éminentes personnalités.

Rien n'a été négligé. Tout l'effort converge vers un but, faire de la Foire de Bone 1949 une complète réussite.

Aussi pouvons-nous préciser, sans crainte, que devant ce travail de gigantesques proportions, avec des moyens puissants, sous la protection de sociétés aux possibilités immenses, et assurée du patronage de MM. le Président de la République et le Gouverneur Général de l'Algérie, la Foire de Bone démontrera à l'Algérie, à l'Afrique du Nord et à la France tout entière la preuve tangible d'une activité surprenante d'ou déboulent logiquement et inexorablement des sources de transactions commerciales insoupçonnées.

Aucune entreprise ne doit, en toute conscience, négliger ce moyen d'élargir son rayon d'action.

Le 28 Mai au 6 Juin 1949

17 hectares

500 stands couverts et plein air.

Assurée de la participation des plus grandes firmes Nord-Africaines et métropolitaines. Comportant un programme d'attractions et de manifestations hors de pair.

Foire de Bone 1949...

Une source d'affaires insoupçonnées.

METEO

Prévisions valables du 7 au 13 mai 1949

Persistance d'une situation orageuse sur le Nord de la Tunisie, avec averses et développement d'orages le soir, surtout sur le relief. Risques de grêle. Vent faible de Secteur Est dominant avec quelques coups de vents orageux.

Aggravation marquée le 10 mai avec coups de vent de S.-E.; puis rotation des vents secteur Nord.

Baisse de température, et amélioration rapide.

Pluies recueillies du 30 au 6 mai 1949.

Gabès, Maharrès, Triaga, Sbeitla, Kebili : gouttes.

Ste-Juliette : gouttes et grêle faible.

Sfax : 3 m/m avec grêle.

Kairouan : 4 m/m 8.

Sousse : 3 m/m 5.

Djerbe : 1 m/m 5.

Souk-el-Arba : 10 m/m 1.

Ain-Draham : 7 m/m 2.

Tadjerouine : 4 m/m 5.

Les Coopératives Pétrolières

(Voir n° précédent)

« Le Comité, chargé d'étudier ces plans, a présenté son rapport à l'Assemblée Générale de l'Agence Coopérative Internationale le 5 octobre 1948 à Zurich, après avoir discuté ce rapport, l'assemblée générale a invité toutes les Centrales coopératives à constituer une association coopérative pétrolière internationale au capital de 15 millions de dollars ayant pour objet d'approvisionner de rechercher les matières premières et d'acquiescer les moyens de traiter les produits et de les transporter. La nouvelle organisation devait commencer ses opérations aussitôt que 10 Centrales coopératives nationales auraient souscrit un capital de 500.000 dollars. 22 organisations ont déjà indiqué leur désir de prendre part à cette société ; ce sont les Centrales Coopératives des Etats-Unis, Suède, Ecosse, France, Belgique, Chine, Cuba, Hollande, Hongrie, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Japon, Finlande, Grèce, Italie, Palestine, Philippines, Porto-Rico, Siam, Grand-Bretagne ».

« En novembre 1947, le magasin de gros anglais, The Cooperative Wholesale Society, a décidé d'adhérer à la Société Coopérative Pétrolière Internationale et de souscrire environ 400.000 dollars. Cette dernière adhésion a une importance particulière, les Anglais ayant jusqu'à présent donné leur préférence aux intérêts strictement nationaux. Cependant, depuis le 15 octobre précédent, l'Association Coopérative Internationale Pétrolière est entrée en fonction.

« M. Lloyd R. Marchant a été désigné comme son directeur général. L'Association Internationale Pétrolière est une Coopérative. Elle est administrée par ses propres membres qui possèdent chacun un seul vote, plus toutefois un droit de vote supplémentaire par 100.000 dollars d'affaires réalisées avec l'Association ».

« Les bénéfices, ou plus exactement les surplus, sont répartis de la manière suivante : 10 % sont placés en réserve jusqu'à ce que ce fonds atteigne 50 % du capital versé ; 1 % est versé à un fonds destiné à financer l'enseignement de la Coopérative. Le reste est distribué aux membres de l'Association au prorata de leur consommation, c'est-à-dire des achats faits à l'Association Pétrolière en question. Les bénéfices réalisés sur les non membres de l'Association sont mis à leur disposition lorsqu'ils atteignent la somme requise pour devenir membres de l'Association. Lorsqu'ils ne sont pas touchés, ils sont versés au fonds d'éducation.

« La société compte acquiescer des facilités des deux côtés de l'Atlantique et entrer dans les différentes phases de l'industrie pétrolière.

« (1) M. Kerlinec ne cite pas la Tunisie. Cependant, la Coopérative de Motoculture de Tunisie, représentée à Zurich, a donné son adhésion de principe, mais n'a pu verser les 10.000 dollars exigés des premiers fondateurs.

« Eventuellement, l'I.C.P.A. envisage de posséder sa propre flotte de bateaux-citernes.

« Au mois d'avril 1948, l'I.C.P.A. annonçait que ses opérations seraient dirigées par un million de gallons dans les premiers mois d'exercice. Des envois ont été faits à six des pays membres de la Société Internationale : la France, l'Australie, la Hollande, la Suède, l'Australie du Sud et la Palestine. L'I.C.P.A. importe aussi dès à présent du pétrole brut du Moyen-Orient vers les Etats-Unis. Elle cherche à installer sur place des raffineries en vue d'utiliser plus avantageusement le pétrole brut. Il se peut que la mise en application du plan Marshall facilite le développement des affaires traitées par cette société ; celles-ci ont été forcément restreintes par la pénurie de dollars existant dans les pays européens.

« Malheureusement, de nombreux obstacles s'opposent à l'heure actuelle au développement de l'I.C.P.A. Parmi ceux-ci, citons les barrières douanières, les contingents, et aussi la pénurie d'acier qui a considérablement ralenti le forage de puits pétroliers et la construction de pipe-lines, de wagons-citernes et de raffineries.

« De plus, et ceci est très important, tous ces obstacles, joints à une demande mondiale croissante de pétrole brut et de carburant raffiné, ont créé une pénurie qui a amené le gouvernement des Etats-Unis à imposer des limitations aux exportations de pétrole. Un système d'allocations, basé sur les expéditions faites au cours de l'année précédente, a été mis en vigueur en octobre 1947. L'I.C.P.A. qui n'avait pas à cette époque approvisionné de marchés spécifiques, s'en trouve fort désavantagé.

« Néanmoins, la Coopérative Pétrolière a déjà prouvé qu'elle pouvait faire économiser à ses membres plus d'un tiers sur le prix des produits pétroliers achetés.

« Elle possède à l'heure actuelle 18.000 puits de pétrole et contrôle la production quotidienne de 60.000 tonnes d'huile brute.

« L'Association Coopérative Pétrolière Internationale vient de tenir tout récemment son Assemblée Générale à Prague. Elle a adopté la résolution suivante qui résume très bien les buts qu'elle s'est proposés :

« Etant donné que les ressources naturelles premières sont de plus en plus exploitées par des groupes, trusts et cartels dont les activités dans le domaine national et international ont pour but de toucher des bénéfices excessifs, en restreignant la production et en établissant la domination des marchés de distribution.

« Constatant d'une part que ce développement capitaliste, dans le cas de certaines matières importantes, comme le pétrole a eu pour effet, malgré des ressources potentielles abondantes, de rendre impossible la satisfaction des besoins croissants durant les périodes où la demande est particulièrement grande, ce qui

conduit actuellement à une pénurie mondiale de pétrole.

« En conséquence, le Congrès soulevé par décret beylical du 15 septembre 1888 et la loi française de 1901, et qui fait ressortir M. de La Chauvinière dans sa courte allocution le 27 avril dernier à Sidi-Tabet.

« Quelle est actuellement la situation de la Tunisie du point de vue de cette importante activité économique ? M. Baillon, Directeur de l'Union Ovine Tunisienne a bien voulu accorder à « La Tunisie Agricole » l'interview

que nous publions ci-après :

UNION OVINE TUNISIENNE

— Voulez-vous expliquer aux lecteurs de « La Tunisie Agricole » ce qu'est l'Union Ovine Tunisienne ?

— C'est une association interprofessionnelle créée conformément au décret beylical du 15 septembre 1888 et la loi française de 1901, et qui fait ressortir M. de La Chauvinière dans sa courte allocution le 27 avril dernier à Sidi-Tabet.

— Elle a pour objet de défendre les intérêts des producteurs et des consommateurs de produits de ce élevage. Pour illustrer cette définition, je relève à tout hasard, sur le liste de nos adhérents, huit coopératives d'éleveurs, M.M. Mongi et Félic Baccouch, Zapalsky, Directeur du Service de la Production Animale ; Tahar Sna-

dy, Vacherot, Zeller, plusieurs domoines, etc...

— Est-ce une organisation locale, sans liaison avec la Métropole, les autres pays ?

— Il existe trois Unions Ovinnes : l'Union Ovine de France, l'Union Ovine Coloniale, et l'Union Ovine de l'Afrique du Nord. L'Union Ovine Tunisienne est une section de l'U. O. de l'Afrique du Nord qui comprend deux sections, celle du Maroc et celle de l'Algérie.

— Notre siège social commun est à Paris où notre action et notre organisation se trouvent centralisées et coordonnées.

— Quant à l'objet de notre association, il est, comme le stipule l'article 1er des statuts, de poursuivre l'étude des moyens propres à développer et améliorer l'élevage du mouton en Tunisie et de prendre toutes les mesures qu'elle jugera utiles pour contribuer à perfectionner les procédés d'exploitation du troupeau ovin et le commerce de ses produits.

SITUATION ACTUELLE DU TROUPEAU OVIN EN TUNISIE

— Et quelle est actuellement la situation du troupeau ovin en Tunisie, par rapport aux autres pays méditerranéens ?

— Nous venons de subir deux fléaux simultanés, la guerre et la sécheresse, et notre troupeau en est considérablement diminué. Jugez-en : de 3.666.264 têtes d'ovins en 1942, nous ne comptons en 1948 que 1.587.491.

— Les recensements en Australie révèlent pour les mêmes années respectivement 125 millions et 103 millions d'ovins.

— Toute proportion gardée, évidemment, nous observons une chute catastrophique dans certains cas communs, il ne survit que le dixième du cheptel. Et les répercussions de cette situation alarmante sont parvenues jusqu'à l'Assemblée Algérienne qui a pris les dispositions nécessaires pour atteindre l'objectif qui est proposé soit 15 millions d'ovins.

— Et en Tunisie ?

— Notre préoccupation est la reconstitution de notre cheptel ovin. C'est pour cela que des pourparlers ont été engagés avec la République en vue d'importer du bétail vivant. Un accord a été conclu, mais les autorités anglaises s'opposent à sa exécution, arguant de l'état précaire du troupeau tripolitain. Nous souhaitons que cette situation soit résolue et que bientôt nous serons possible d'importer des brebis de ce pays auquel nous livrerions de l'orge ou du blé de semence en contre-partie.

Nous avons également essayé vainement d'importer des brebis d'Algérie qui est elle-même aux prises avec de grandes difficultés et du Portugal qui devait nous livrer 42 reproducteurs mâles et femelles mais dont l'Administration générale s'est opposée à l'exécution de l'accord que nous avons conclu avec son Service de l'Elevage.

Seule la Sardaigne nous a exporté pour le moment des brebis et bien entendu des éleveurs de Brebis et Chèvres italiens, 139 reproducteurs mâles et femelles. Mais pour cette race, il y a lieu de noter que la Ferme d'Elevage de Sidi-Tabet entretient elle-même des reproducteurs sardes susceptibles de satisfaire aux demandes des éleveurs d'ovins laitiers. Nous mettons l'accent sur les éleveurs d'ovins laitiers car parlant des brebis sardes. Pourquoi ?

— Parce que l'intérêt essentiel de l'élevage de la brebis sarde réside dans sa production de lait, 1 litre et demi par jour avec 100 à 130 grammes de matières grasses par litre. Et les fromages fabriqués avec ce lait, dits fromages de Sicile, ont fait la faveur de nombreux consommateurs. Le mouton sarde sicilien a été introduit récemment en Tunisie, et son élevage se poursuit notamment dans le Cap-Bon et la région de Mateur.

(Lire la suite en 2e page)

R. L. Habib FARHAT.



UN TAPIS PLITÉ N'EST JAMAIS MITÉ

L'INSECTICIDE FOUROYANT AU D.D.T.

Entre nous

Français : 49 ans, marié — bonne instruction générale, chef de cultures dans importantes exploitations agricoles...

Français, 41 ans, connaissant culture céréales, élevage, mécanique, cherche emploi gerant ou chef de culture...

LAINES Les éleveurs qui disposent de laines à vendre (ou suint ou lavées) ont intérêt à s'adresser à l'Union des Sociétés Coopératives Ariennes...

LA FORMATION TECHNIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

Plusieurs reprises parus dans nos colonnes ont tenu les agriculteurs au courant de la création des centres de formation professionnelle...

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

Actuellement, il existe des centres à Gabès (centre de Chenini), à Ferryville (centre de Oum-Hani), à Medjex-el-Bab, à la Nouvelle-Ariane, à Sfax et à Souk-el-Abas.

L'UNION SYNDICALE

M. COANET, Président d'Honneur du Comité de l'U. T. C. G. A., prend la présidence du Conseil pour l'élection du Président.

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

Le Conseil élit un secrétaire : M. GUYONNET (Gromballa) et 2 scrutateurs : MM. GEORGES REYNIER (Tunis B. Nord), Louis TARDY (Tunis B. Sud).

MERCURIALES

A TOUS LES AGRICULTEURS APPEL

La connaissance des prix pratiqués dans les marchés et souks d'outre-mer est d'un intérêt capital pour tous les agriculteurs.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

En ce qui concerne les syndicats de la Région, un échange de vue a lieu entre le Président et les délégués.

Le cas de divers syndicats n'ayant pas manifesté d'activité ou une activité très réduite, est ensuite examiné.

L'ELEVAGE OVIN EN TUNISIE

Mois la race autochtone, c'est le barbarin. Il a la même origine que son congénère de Chine, d'Asie Centrale, de Perse, d'Arabie, d'Afrique, d'Egypte, d'Asie Mineure et d'Asie du Sud-Est.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

Le barbarin, croisé au Tadmit d'Algérie, donne une bête rustique et résistante, avec une demi-queue. Certains colons pratiquent le croisement du barbarin et du Mérinos.

COOPÉRATION

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

Quelle importance ont la Coopération et l'Enseignement dans votre vie ?

LE MOUON

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

Revue Mensuelle Interprofessionnelle

LES DEBOUCHES

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

Est-ce que les éleveurs sont satisfaits des conditions d'écoulement de leurs produits ?

HYDRAULIQUE

SYNDICAT DES CADRES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DU CAP-BON ET REGIONS AGRICOLES LIMITOPHES

LA CONFERENCE DE M. PIERRE HALLE

LA TECHNIQUE AGRICOLE

TEXTES OFFICIELS

LA COOPÉRATIVE

VIE COOPÉRATIVE

بلاغات

تربية الضان بالقطر التونسي

سانحة

(بقية الصحيفة الأولى)
النشاط النقابي

ولست تلك المأموريات المذكورة اعلاء بالنسبة للجمعيات والنقابات محدودة بصفة حاسمة ويزعم بعضهم ان هناك اضطراب. كلا. بل نرى في ذلك صلة، صلة في البداية، صلة في حاضرة تونس.

ومهما كان الامر يجب على هيئة اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا. كى تقوم بمأموريتها ان تكون لنفسها منابع اخبارية خاصة وان تربط مباشرة الملاقى بينها وبين الفلاحين.

فهل يمكن ان تصور هيئة منتصبة في ناحية من نواحي الجو التونسي لا صلة تربطها بالبلاد ومكلفتة بعرض حاجيات الياالة بباريس؟ ان ذلك امر مستحيل.

واذا كنا نشاهد في غير هذه البلاد ان مسألة الجمعية او النقابة ومسألة الحجره الفلاحية او الس. ج. ا. لم توضع فلان شروط وجودها ليست مثل شروط وجودها هنا حيث انه جرى بنا ان نذلل مشاكل ذات صفة

محلية محضة عوض ان ندعى انه لم يوجد لها تدليل.

ان العالم بأسره يشارك في النظام النقابي. وتحتد جمع العناصر فلاحية كانت ام صناعية او تجارية او راسمالية او شغالة تحت الرمز النقابي. فهل

يجدر بفلاحة القطر التونسي ان تنيب عن هذه الحركة؟ فلنذكر هذا المغزى: « ان الغائبين يعدون دائما من الحائطين. » ان التطور الاجتماعي يمثل الى قوانين حاسمة. ويدلنا التاريخ على انه يوجد ملجانان: اما التطور حسب الظروف او الهلاك.

لا تريد فلاحه القطر التونسي ان يقضى عليها بالهلاك. لقد تجاوزنا صعوبات عظيمة سعي وراء تنمية الانتاج. ويجدر بنا الآن ان نذلل صعوبات اخرى شديدة في سبيل بيع نتاجنا. ذلك هو المشكل الذى يجدر بكل نقابة ان تعتنى بتدليله وان تسطر من اجله برنامجها السنوى.

(تونس الفلاحية)

(بقية الصحيفة الأولى)

المواد الدسمة يتراوح بين ١٠٠ و ١٣٠ قراما بالنسبة للبترة الواحدة. ويستخرج من ذلك الحليب الجبن الصقلى الذى يرغب فيه كثير من المستهلكين بهذه البلاد. ويتعاطون تربية هذا الجنس من الضان خصوصا بجهتي الوطن القبلى وماطر.

اما الجنس البربرى فهو اصيل البلاد. وأدخل للقطر التونسي قبل الفتح الاسلامى ولا فرق بينه وبين الجنس الذى يوجد بالصين وآسيا الوسطى وبلاد العمج وجزيرة العرب والاتحاد السوفياتى واليونان وتركيا ومصر. والدليل على ان وجوده بالياالة التونسية سبق الفتح هو اننا نشاهد صوره على اثارا كنيسية النفيسة وكنيسة الكاف واثار معهد باردو. فتمثله تلك الصور بزينة العريض الجسيم مثل الآتاش التى يقتخر بها صيانتا في شوارع تونس قبل عيد التضحة يوم او يومين. وتوجد اهمية تربية هذا الجنس في انتاجه من الصوف والجلد واللحم. ويصدر لحمه الى فرنسا التى تترك لنا الذبول.

وزيادة على اللحم الذى لا وجوب للتأكد على اهميته من وجهتي الاستهلاك الداخلى والتصدير فان تربية الضان تجود علينا بالمواد الآتية الذكر: الصوف والجلود والحليب. فمن ناحية الحليب ان مكاسنا تحوى على

٤٠٠٠٠ حيوانا من النعاج « الصقلىة » و « السارد » ويفضل حليها ازدهرت صناعة جديدة لاجل انتاج الجبن.

وفيما يخص الجلود فالتى يتراوح وزنها من نصف الكيلوقرام الواحد الى الكيلو يقع تصديرها الى فرنسا وتيسكوسلوفاكيا والنمسا اصناعات لباس فاخر.

وتستعمل الجلود التى يتجاوز وزن الواحد منها الكيلوقرام الواحد في صناعة الجلد المحلية غير ان اسعار الجلود التونسية اخص من اسعار الجلود الجزائرية والمغربية وذلك بسبب سمن الضان التونسي وعدم اقبال عمل الجزائريين التونسيين المسؤولين بتجريد الضان من جلودها.

اهم انتاج تتمتع به تربية الضان هو الصوف ومن الجنس البربرى نتج ٩٥ للمائة بالنسبة لجملة انتاجنا. وصناعة الصوف بالقطر التونسي ولسميا بالصيوان وقصعة يضرب بها المثل في العالم.

غير ان غسل الصوف الاعتيادى يتسبب في اختلال بضاعتنا حيث ان عدم اتفاق ذلك الغسل يجعل منسوجاتنا في خطر السوس الذى يهتكها. ولهذا نشاهد بفاية السرور ان « شركة الصوف التونسية » كوت معملا عسريا لغسل الصوف باربانية. ويقع في ذلك المعمل تنظيف الصوف طبق ارقى طريقة عصرية.

وفيما يخص تصريف المتوجات التى تتمتع بها تربية الضان فان حرية الاتجار الداخلى امر مقرر وتسمى استئناف حرية التصدير كى نستطيع التحصيل على السوق الاجنبية.

(الحبيب فرحات)

مقدار ذلك الطلب - وفيما فوق ال ٤٠٠٠ شكاية تسند ٣٠ في المائة من مقدار الطلب ويمكن للفلاحين ان يسحبوا من الان حسب القواعد المينة اعلاء الشكايات المطلوبة لدى ديار الاكترء وبواسطة منظمهم للاذخار. تصدير الجلد الخام للضان والنعز تعلم وزارة التجارة والصناعة بما ياتى: المرغوب من التجار الذين يريدون تصدير الجلود التى بها الصوف وجلود النعز الملحمة والجملة التى يتجاوز وزن الواحد منها كيلوغراما ان يقدموا طلبا في ذلك قبل يوم ١٥ مائة ١٩٤٩ الى وزارة التجارة والصناعة بتهج اقتلرا رقم ١٢ بتونس مع بيان اهمية الكميات التى لديهم والكميات التى يطلبون تصديرها.

يستوجبها بذل جهدهم. وبعد ان شكر م. دانجان مدير المركز اكد جناب المعتمد بالاقامة العامة على وجوب تنمية تربية الضان الذى يحظى ركا اساسيا في اقتصاد البلاد الذى ترتبط به حياة الطبقات البدوية في الياالة التونسية.

وختم خطابه ملاحظا على الثقة والاقترء الذى يتمتع به معالى وزير الزراعة في الاوساط الفلاحية.

وزار الصحافيون الذين استدعاهم لذلك م. زبالسكى جميع جزئيات هذا المركز. وشاهدنا نتاج هذا المشروع المهم ولعلنا نعود بالحديث عنه ان شاء الله.

(الحبيب فرحات)

المظاهرة السنوية بسيدي ثابت
(بقية الصحيفة الأولى)
المظاهرة السنوية بسيدي ثابت بمناسبة البيع بالزيادة العمومية الذى اشهرته مصلحة انتاج الحيوان وتمنحهم جميع التسهيلات والتشجيعات التى

شركة "لي موطوز"
٥٤ شارع كرتاج - بتونس
تجدون عند الشركة اعلاء جميع الآلات الصالحة لتجهيز الابار من محركات وجعاب على مختلف الأنواع.

D'UN SEUL FIL

L'ÉLECTRO CLOTURE

parque les bêtes, protège les cultures mieux que toute autre et à meilleur prix

L'APPAREIL SURPUISSANT VANNIER type B. 18-49

est le seul protégé contre les courts-circuits (4 brevets)

ROBUSTESSE, SIMPLICITÉ INÉGALÉES.

Demandez la Notice N° 20

LES APPLICATIONS ELECTROMÉCANIQUES VANNIER
18, rue Saint-Fursy - PÉRONNE (Somme) - Tél. 216

VITICULTEURS MARAICHERS HORTICULTEURS

ICM
Méthodes nouvelles

EN UTILISANT SULFOSOL

vous ferez des économies appréciables.

- En Poudrage : 15 kgs. à l'hectare
- En Pulvérisation : 10 kgs. pour 1000 l. d'eau à l'hectare
- Prix de revient du produit : 3 fois moins élevé que le soufre ordinaire

En traitement mixte contre l'OIDIUM et le MILDIU

Utilisez **SULFOSOL et CUIVRE GIGNOUX**

Renseignements gratuits sur demande : I. C. M.
21, Rue de la Commission - TUNIS - Téléph. 63.61

M. Collombini

FOCHVILLE

Toutes questions comptables et fiscales. Références premier ordre de nombreux milieux agricoles de Tunisie.

Tél. Tunis 0.517

ACHETEZ UN PHILIPS
la meilleur poste

GHIANI
15, Av. de Carthage TUNIS

la meilleur spécialiste

Postes PHILIPS à batterie 6 volts fabrication Hollandaise Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

Rasélène

28, RUE ESSADIKIA TUNIS

Robes - Tailleurs - Manteaux
Blouses - Lingerie - Gants Bas
Colifichets - Nouveautés

LES PLANTATIONS DE PRINTEMPS AU JARDIN

L'Établissement Horticole LÉON PIN & SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône), vous offre ses Collections complètes de végétaux de premier choix, dans les multiples variétés.

Leur préparation en très grande série permet de les offrir à un prix particulièrement avantageux.

Chrysanthèmes d'automne à grosses fleurs doubles

Les Chrysanthèmes que nous offrons sont des plants de tout premier choix, rustiques et bien éclaircis, prêts à planter.

Il convient particulièrement pour la culture de la grande fleur et pour obtenir des plants de très beaux coloris.

« ceux vendus par les fleuristes à l'automne. »

Une notice donnant tous les renseignements pour réussir cette culture est envoyée en jointe gratuitement à chaque colis.

Notre emballage spécial, à circulation d'air, nous permet de garantir les fleurs envoyées en toutes régions de France ou d'Afrique du Nord.

Colis A : 10 CHRYSANTHÈMES de tous coloris, franco par poste 375 fr.

Colis B : 20 CHRYSANTHÈMES de tous coloris, franco par poste 680 fr.

Bahias modernes à très grandes fleurs

Nos colis comprennent les plus belles variétés, à fleurs planes et à fleurs renouées, choisies parmi les plus beaux coloris connus.

« Les fleurs fabriquées en France et nous recevons chaque année de très nombreuses lettres de satisfaction de nos Clients. »

Colis A : 6 variétés différentes, franco par poste 420 fr.

Colis B : 12 variétés différentes, franco par poste 780 fr.

Colis C : 25 variétés différentes, franco par poste 1.350 fr.

Colis D : Les « Dieux plus beaux Bahias », composé uniquement de nouveautés de grand mérite, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions, soigneusement étiqués, franco par poste 1.200 fr.

Options à fleurs d'été

Ces colis comprennent : 20 GLAIEUX hybrides nouveaux variétés, 10 MONTBRETIA Orange à floraison continue, 1 CANNA à fleurs d'Orchidées, 1 GLOXINIA Fuchsia à fleurs tubuleuses mouchetées (plante rare).

Colis E : Les « Dieux plus beaux Dahlias », composé uniquement de nouveautés de grand mérite, ayant obtenu les plus hautes récompenses aux expositions, soigneusement étiqués, franco par poste 525 fr.

Prise à nos commandes de plusieurs colis, nous recevons une prime gratuite pour faire bénéficier nos Clients de l'économie réalisée sur l'emballage.

Remboursement par mandat-poste ou chèque (sans frais) à la commande dans la même enveloppe ou contre remboursement (sans frais) en plus 45 francs minimum.

Afrique du Nord, Cote d'Ivoire, les colis peuvent être fournis aux mêmes conditions. Nous les expédions uniquement par avion, ce qui nous permet de garantir leur arrivée en parfait état, quel que soit le jour de l'expédition. — Ajouter 300 francs pour les frais de transport.

Établissement Horticole LÉON PIN & SAINT-GENIS-LAVAL (Rhône-France)

AGRICULTEURS

Pensez dès à présent à vos fumures.

Les « ENGRAIS D'AUBY » prennent commande chez

Comptoir Vinicole & V. A. M. A. O.
10, Rue Jean Le Vacher - TUNIS - Téléphone 21.08

PUCERON des FEVES

PROTEGEZ VOS CULTURES

ICM
Méthodes nouvelles

TOXANE

POUDRAGE - PULVERISATION

Produit I.C.M. : 21, rue de la Commission - Tunis - Tél. 63.61, distribué par les Ets PARRENIN, 91, av. de Carthage - Tunis et leurs AGENCES.

PETITE BATTEUSE : GRAND RENDEMENT !...

BATTEUSES à CEREALES

GUILLOTIN

GAEL (I.-&V.)

Livraison immédiate - Prix dép. : 285.000 fr. français

DEMANDER DOCUMENTATION GRATUITE P. H.

Esso

PRÉSENTE

Les Établissements R. DUPUY

MOTEURS

ESSENCE DIESEL ELECTRIQUES

POMPES

mettent à votre service 20 années d'expérience

57, Av. DE CARTHAGE TUNIS - Tél. 48.34

l'empreinte de la qualité... ATLAS

LE PNEU DE CLASSE!

DISTRIBUÉ PAR Société Tunisienne des Pneus Standard

مقتطفات صحافية

تم جددت الجلسة بالاجتماع مقتتها لمراقبي الحسابات السيدين عبد العزيز الوسلاوي ومحمد فارح ثم للاربعة الاعضاء الواجب تجديد انتخابهم وهم السادة: الطاهر بن عمار محمد بن رمضان - احمد حمزة - محم شلبي ومما يلاحظ في هاته الجلسة ان السيد الطاهر بن عمار لم يقبل اعباء وظيفتي رئيس ومتصرف مفوض بهاته المؤسسة الا بعد شديد اللاحاح من طرف جميع الحاضرين الامر الذي اوجب تلاقية احر تشكرات كل المشتركين الذين اتصروا لثبوته مثل الماضي رئاسة هاته المؤسسة المهمة.

سعر الحبوب لا تزال الدوائر الحكومية المختصة توالى استشاراتها بشأن تعيين اسعار الحبوب بالنسبة للموسم الجديد والمظنون ان الحكومة ستعين في القريب سة لجنة مجلس الادارة

لا تزال الدوائر الحكومية المختصة توالى استشاراتها بشأن تعيين اسعار الحبوب بالنسبة للموسم الجديد والمظنون ان الحكومة ستعين في القريب سعر الشعير. ومن الملاحظ ان الحكومة عينت مقدار التسبقة التي يطبق على كل قطار من شعير هذا الموسم بـ ١٢٠٠ لا هذا القدر يمثل كل الثمن للقطار حسبما يفيد ما نشرناه بهذا المكان في عدتنا السابق لذا لزم التنبه.

تونس الفلاحيه

لسان جامعة التعااضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي النقابات الفلاحية ونقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي (اتحاد القطر التونسي للس. ج. ٠١)

عدد ٩٣
ثمن النسخة ١٥ فرنكا
الاشتراك عن سنة ٣٠٠ فرنكا
توجه الدفوعات الى الحساب الجاري
البريدى لجامعة التعااضديات الفلاحية للقطر
التونسي القباضة المركزية عدد ١٠٣٠٦
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦
يوم السبت في ٧ ماي ١٩٤٩
الموافق ٩ رجب الاصب ١٣٦٨

سائحة النشاط النقابي

اثناء شهر جافى من كل عام تعقد النقابات الفلاحية اجتماعاتها العامة وتوسط امامها المجالس الادارية نتيجة النشاط المبدول في السنة المنصرمة وتعرض برامج النشاط المسطر للسنة الجارية.

ذلك هو الامر الذي يقتضيه القانون الاساسي ولكن لم يقع تطبيقه حرفيا في عدة نقابات بالايالة التونسية التي ليست الامتددة في هذا الميدان النقابي بالخلاف للاقطار والجهات الاخرى التي تمارس منذ نصف قرن الحركة النقابية.

انا مبتدؤون في النشاط النقابي بينما توجد من قبل الجمعيات كجمعيات الممرسين والفلاحين الفرنسيين والفلاحين التونسيين وبينما لا نستطيع التمييز بين مامورية الجمعة ومامورية القباضة. واذا نظرنا سطحيا في الامر يظهر لنا وجود احدهما ليس ضروريا ومنذ ثلاث سنوات يدعى بعضهم : اما الجمعية او القباضة ويردقون : اما الحجره الفلاحية او الس. ج. ٠١.

ويلاحظ بفضل الوقائع التي حدثت منذ سنتين وبفضل تطورها المنتظر انا لا نقى في حاجة الى الاختيار بين الحجره الفلاحية والس. ج. ٠١ بل انه حري بنا ان نحافظ على الحجره الفلاحية والس. ج. ٠١ معا.

ولا نقصد بالمحافظة على الحجرات الفلاحية المحافظة على حجرات تسود فيها الوجهة والشيوخوخة بل على منظمات حارة النشاط تعتمد على نشاطها السابق كضمان عن نشاطها الحاضر والمستقبل.

ان الحجرات الفلاحية تلك المنظمات الرسمية التي كونتها الحكومة وتتفق عليها تناسب النظام الاداري التونسي.

ولو لم يكن ذلك واجب قانوني فان الحكومة على الاقل مراعاة اللواجب الادبي تستشيرها في المشاكل الفلاحية ولكن الحجرات الفلاحية تربطها حدود عضوية وجوهية. وزيادة على ذلك لا يتجاوز نشاط الحجرات الفلاحية حدود القطر التونسي.

على ان القطر التونسي وافريقيا الشمالية ليست بلادا افريقية فقط بل انها بلاد من جملة اقطار البحر المتوسط لا زالت ابدا مرتبطة اقتصاديا بالاقطار الاوروبية الكائنة بشمال البحر المتوسط ولسيا بفرنسا.

ان جل المشاكل العامة المتعلقة بفلاحة البلاد التونسية بل جميعها يقع تذييلها في باريس والا فان نتيجة تذييل مشاكلنا تؤثر عليها نتيجة تذييل المشاكل المضاهية التي توضع امام فرنسا

تسعى القباضة في سبيل البحث عن الزراعات الجديدة اعتمادا على الارشادات التي يجمعها الديوان المركزي. وتسطر الامور الضرورية لتحسين الانتاج. وتحيط الديوان المركزي علما بقدر المحصول المنتظر كى ينسق ذلك الديوان الارشادات التي تشمل الايالة باسرها وكى يسعى في سبيل ايجاد سوق خارجية ان اقتضت الظروف ذلك.

(البقية على الصفحة الثانية)

المظاهرة السنوية بسيدى ثابت

بمناسبة البيع بالمزايدة العمومية الذي اشهرته مصلحة انتاج الحيوان

وهذه المظاهرة دليل واضح على اهمية تربية الحيوان بالايالة التونسية يوم ٢٧ افريل الاخير كانت قرية سيدى ثابت في بيئة افراح تسبح في جو حار تحت نور شمس حافلة تدعونا لذكر الشاعر الفارسي عمر الحيام حيث قال :

وانبرى في الشروق رام ارسلا
اسهم الانوار في هام القلاع
وذلك بمناسبة الحلقة السنوية المنظمة بمناسبة البيع بالمزايدة العمومية لمنتوجات مركز الانتاج الحيواني.

وكان ينوب الحضرة العلية جناب مدير التشريرات سيدى الطاهر معاوية. اما معالي الوزير الاول سيدى مصطفى الكعك فكننا نشاهد منتصبين بالسر اذق الرسمية على يمينه ويساره م. دى لا شوفينيار الوزير المفوض المتتمد لدى الاقامة العامة ورجال الحكومة الاخرين وممثلى الادارات المدنيين والسكريين

مباشرة البيع

وكان يقوم بالبيع م. دانجان نفسه المدير لهذا المركز احسن قيام وكفاءة كاملة. وكانت المزايدة حارة جدا عند بيع المهرات والامهار العربية الفقية الدم او البرتون المعدة للتاسل الحيواني.

واليكم الاسعار التي اشترت بها الدواب الآتية الذكر :

الحمارات

اورور - شركة من البواتو والكنتان - عمرها ٨ سنوات - ابنة ناطى وسوبرينا - ومتبوعة بجحش من ماركي : اشهرت بـ ٥٠٠٠٠ فرنكا وبلغت ٥٢٠٠٠ فرنكا.

ومثل الهئات المنتخبة الرسمية بينما كان معالي وزير الزراعة يراس شخصيا وباتسناه جيد هذه الحلقة التي طارت تمد عادة من العوائد التونسية.

الجحوش

بلغ سعر وست ١٣٠٠٠٠ فرنكا وسعر رلى ٣٠٠٠٠ فرنكا.

* الافراس *

بلغ سعر لطيفة الفرس الشامية الحرة ١٤٢٠٠٠ ف.

المهرات
ورتابية : ٩٦٠٠٠ فرنكا
وجدة : ٥٠٠٠٠ فرنكا
وصيفة : ١٠٠٠٠٠ فرنكا
وزيرة : ٢٢٠٠٠٠ فرنكا
رومية : ١٥٠٠٠٠ فرنكا

تربية الضان بالقطر التونسي

بقلم الحبيب فرحات

ان تربية الحيوان ولسيا تربية الضان تمثل اهم منبع من منابع الرزق بالبلاد التونسية وتكثر الحكومة بتسنيته كما صرح بذلك م. دى لا شوفينيار الوزير المفوض المتتمد بالاقامة العامة في خطابه يوم ٢٧ افريل بمناسبة بيع الحيوان بمركز التربية بسيدى ثابت. ومما يدل على اكثر الفلاحين تربية الضان هو انه توجد جمعية تسمى « الاتحاد التونسي للضان » وهو مثل « الاتحاد الجزائري للضان » و « الاتحاد المغربي للضان » فرع من فروع « اتحاد افريقيا الشمالية للضان » باريس مع منظمين آخرين « الاتحاد الفرنسي للضان » و « الاتحاد الاستعماري للضان » ومن بين المنخرطين في سلك « الاتحاد التونسي للضان » نجد ثمانية تعااضديات تربية الضان والسادة فريد و منجى الكوش وزبالسكى مدير مصلحة انتاج الحيوان والظاهر الصادى وجورج فاشرو وزالار وشركات فلاحية عديدة الخ...

وفاية هذه المؤسسة ترمى طبق الفصل الثاني من قانونها الاساسى الى المابرة على دراسة الوسائل التي تسمح بتسمية وتحسين تربية الضان بالقطر التونسي وتهدف ايضا الى اتخاذ جميع الوسائل التي يتحسن بفضلها استثمار المكاسب من ضان والاتجار في منتوجاته فما هي الحالة التي توجد عليها الان مكاسب القطر التونسي من الضان ؟

لقد اصيبت في السنين الاخيرة بكاريتين متواليتين وهما الحرب والحفاف. فكان عدد الضان في سنة ١٩٤٢ - ٣٦٦٧٢٦٤ وانخفض الى ١٥٨٧٤٩١ في سنة ١٩٤٨ ويلاحظ ان بلاد اوستراليا مثلا كانت تكسب ١٦٠ مليوناً من الضان في سنة ١٩٤٢ ولم يبق لها في سنة ١٩٤٨ الا ١٠٣ مليوناً ضاناً غير ان مساحة القطر التونسي تبلغ ١٦٧٠٠٠ كيلومترا مربعا واوستراليا ٨٢١٥٦٧٣ كيلومترا مربعا. اما القطر الجزائري فكان يعد ٥٥١٣٠٠٠ ضانا قبل الحرب يكسب منها المسلمون

اختراع نفيس لا يحصى تاثيره

على مستقبل الفلاحة التونسية

الذي لا يتجاوز سعره التكاليفى سعر التبرول الارضى. وصرح انه يستطيع استخراج كميات عظيمة من الاوساخ التي توجد بالبحيرة ومن زيت « البورقار » الذي ليس له قيمة بافريقيا الغربية الفرنسية.

ان مستقبل فلاحتنا الميكانيكية ربما يكون مرتبطا بنجاح هذا الاختراع الذي يجدر بالسلط العمومية ان تعنى بتطبيقه تطبيقا عاما. وسنعود بالحديث عن هذا الاختراع عندما يفيدنا الحكيم ليقرى باخبار جديدة عن اعماله.

استخراج التبرول من الزبل كانت « تونس الفلاحية » الجريدة الاولى التي بنت منذ عشرين شهرا الجبر المتعلق باختراع الحكيم ليقرى الذي لا يزال يواصل التحليل الكيماوية التي اوصلته لانتاج التبرول الطبيعي. ولا فرق بين ذلك التبرول والذي يستخرج من المايح من الطبقات الارضية السفلى.

ان الحكيم ليقرى يستعمل الغبار والزبل التي توجد في المنازل والمجازر البلدية والحدائق ويستخرج من تلك المواد التبرول

رقبة : ١٣٠٠٠٠ فرنكا
اوتارد : ١١٥٠٠٠ فرنكا
اوندين : ١٣٠٠٠٠ فرنكا
نات : ١٣٠٠٠٠ فرنكا

الامهار

وزير : ٢٧٦٠٠٠ فرنكا
رصاص : ٣٨٠٠٠ فرنكا
راشد : ٧٥٠٠٠ فرنكا
رمل : ٧١٠٠٠ فرنكا
ولد : ٤٥٠٠٠ فرنكا
راوه : ٣١٠٠٠ فرنكا
رقيق : ٣٠٠٠٠ فرنكا
قرنفلة : ١٠١٠٠٠ فرنكا
اوراجو : ٩٠٠٠٠ فرنكا
اورقان : ٩٠٠٠٠ فرنكا
راقو : ٥٢٠٠٠ فرنكا
ريو : ٤٢٠٠٠ فرنكا

الثيران

بلغ سعر الثيران الطارتي الثلاثة ٨٧٠٠٠ و ٣٨٠٠٠ و ٥٠٠٠ فرنكا
اما الثيران الشريكة من السند والترتي فبلغ سعر الاول ١١٨٠٠٠ فرنكا والثاني ١٢٠٠٠٠ فرنكا والثالث ٥٥٠٠٠ فرنكا
وبلغ سعر الثور الاول (بودزوة نيلور) ٧١٠٠٠ فرنكا والثاني ١٢٠٠٠٠ فرنكا
وتراوحت اسعار الثيران الاخرين من ٤٢٠٠٠ فرنكا الى ٥٤٠٠٠ فرنكا

الاكباش

اما اسعار الاكباش فبلغت ١٥٠٠٠ وحتى ١٧٠٠٠ فرنكا بالنسبة للجنس الميرينوس وكانت تتراوح من ٨ الى ١٢٠٠٠ فرنكا بالنسبة للجنس الجزائري واللكون.
وكان سعر التاج المتوسط ٧٠٠٠ فرنكا. وسعر العاريس من ٥ الى ٨٠٠٠ فرنكا.
ثم وقع بيع الفيسور من ديكه ودجاج وفراريج ودجاج العيد والاراب والبيض.

الخطب الرسمية

وعند الزوال التي معالي وزير الزراعة خطابا ذكر اثناء تاريخ مركز سيدى ثابت وحث على الاجتهاد في تربية الخيل الشامي الحر وتربية البقر ومزج الجنس التونسي والهندي. ثم تحدث عن مستقبل التليج الاصطناعي وأكد على وجوب تسطير برنامج محكم لتربية الحيوان.

وبعد تناول الكلمة م. كوقلاد رئيس جمعية الفلاحين بسيدى ثابت وشكر السلط وعبر عن رغبة الفلاحين في بذل جميع الجهود في سبيل ازدهار القطرين الفرنسي والتونسي تحت رمز السلم.

وختم الخطابات م. دى لا شوفينيار الوزير المفوض قائلا :
« ان تربية الحيوان مهنة غريزية. غير ان نشاط المرين بهذه البلاد يحتوى على صعوبات ومشاق عظيمة. واصرح بان الحكومة تؤازرهم (البقية على الصفحة الثانية)

وحاولنا ايضا توريد عدة نماج من القطر الجزائري بدون جدوى نظرا للحالة التي بناها اعلايه. وبالرغم عن اتفاق ابرم مع مصلحة تربية الحيوان بالبورتيغال التي وافقت على ان تباع لنا ٤٢ كيشا ونعجة نكتت حكومة تلك البلاد ذلك الاتفاق.

ان الجزيرة الايطالية ساردانيا هي البلاد الوحيدة التي صدرت لنا ١٣٩ كيشا ونعجة اشتريتها تعاضية مربى الضان والعنز الحلوبة بالقطر التونسي. ويسدد الآن الحيوان الذي يعنى مركز سيدى ثابت بانناج حاجياتنا.

ويجدر ان نلاحظ على ان اهمية تربية النماج « السارد » تترتب على انتاجها من حليب حيث ان هذا النوع من الحيوان ينتج ليرة ونصف ليرة حليبيا يوميا تحتوى على قدر من (البقية على الصفحة الثانية)